



LE PETIT SAINT PÈROIS



Le mot du Maire

Beaucoup d'entre nous l'attendent avec impatience, elle arrive à la fin de l'année. La mise en place de la fibre optique se fera à partir du dernier trimestre. Saint Père a la chance d'être retenu pour la tranche d'équipement : une armoire sera mise en place à l'angle de la rue du Mériole et une seconde rue du Gâtinais. J'aurai, je pense plus d'informations à vous communiquer dans un avenir proche. Ces travaux seront entièrement financés par le Département.

Les travaux du pont S.N.C.F. sont, quant à eux, pris en charge par la région, le département et la communauté de communes du Val de Sully. La rénovation des conduites d'eau route de Paris est prise en charge par le S.I.V.U.

Si la commune bénéficie de toutes ces améliorations, je ne peux que m'en réjouir surtout si elle n'investit pas un seul euro pour leurs réalisations. Seule la réfection du trottoir en face de la mairie nous incombera.

Bonnes vacances à tous.

Avec tout mon dévouement.

Patrick Foulon

L'édito

Depuis le Petit-Saint-Pèreois numéro 4, la rubrique Saint Père d'Antan existe et nous relate toutes les histoires anciennes de notre commune, le dernier a fini de nous raconter l'histoire d'Auguste Léger (le dernier marinier de Loire).

Et bien maintenant, nous avons décidé de vous raconter les dernières pages du livre d'Alphonse Hirley « Histoire du village de Saint Père » écrit en 1889 auquel celui-ci a rajouté un avenant. C'est ce rajout que nous vous proposons de relater, il a été écrit après la guerre 1914-1918.

Nous espérons que vous apprécierez ce choix. Vous retrouverez sans doute dans ce récit des endroits que vous connaissez bien sinon il sera peut être intéressant d'essayer de ne pas se perdre dans ce Saint Père d'Antan.

Viaduc ferroviaire construit entre 1877 et 1880

BIENTÔT À PIED OU À VÉLO



LES COMMUNES, en bref (vision de certains élus façon Comice Agricole)



Après avoir été tondues, elles sont sur la paille en attendant d'être dans la M....

Sommaire

Page 1 : Le mot du Maire - L'édito

Page 2 : L'école municipale V. Meunier

Page 3 : Résultats élections européennes - Les travaux dans la commune.

Page 4 et 5 : Retour sur les derniers événements

Page 6 : « Saint Père d'antant »

Page 7 : Evénements à venir - Annonce - Agenda - Quizz

Page 8 : Des nouvelles du conseil municipal.



L'année 2018 2019 :

Notre thème de travail de l'année était : les héros et les personnages célèbres. Comme chaque année, nous avons travaillé avec toutes les classes de l'école (de la petite section au CM2) sur ce thème. Nous avons préparé et organisé une classe de découverte pour apprendre à vivre ensemble, et étudier ce thème en coopération. Grâce à cette classe de découverte, nous avons pu aussi : étudier la Loire ; voir des bateaux de mariniers tout comme nous avons pu suivre le chantier des brasse-bouillon ; travailler avec le FRAC à Orléans pour fabriquer une exposition sur les villes du futur (des villes de super héros) ; aider à fêter l'anniversaire des quatre-vingts ans de l'USEP avec notre section USEP de l'A.M.S....



Nous sommes donc partis en classe de découverte pendant deux semaines :

- Nous avons récolté des bougies d'autres écoles pour les 80 ans de l'USEP. (A la fin de l'année nous avons reçu 80 bougies de 80 associations USEP différentes, pour fêter les 80 ans de l'USEP du Loiret, qui est l'association qui nous permet de faire du sport à l'école)



- Nous avons observé la Loire sur notre parcours et nous avons comparé le sol et les végétaux et les animaux avec d'autres régions comme la Sologne ou la forêt d'Orléans.
 - Nous avons travaillé avec le musée de la marine de Châteauneuf sur les mariniers
 - Nous avons visité le FRAC une deuxième fois pendant qu'on était hébergés à La Source
 - Nous avons recherché les personnages célèbres du Loiret et notamment Jean Zay et Jeanne d'Arc et Charles Péguy...
- Pour voir tout ça, nous avons roulé plus de 300 kilomètres à vélo :
- D'abord, nous, (les CM1 et CM2) sommes partis le samedi 27 avril à l'étang du Puits. Nous y avons passé le week-end, puis nous avons rejoint le domaine du Ciran, près de Ménestreau en Villette.

- Le lundi 29 avril, les GS, CP, CE1 et CE2 nous ont rejoints au Ciran. Chaque classe avait un endroit où coucher : les plus petits étaient dans le château ; les CE1 et CE2 étaient dans la maison du garde, et les CM étaient dans le camping et dans les chalets du fond du parc.

- Nous avons passé la semaine ensemble jusqu'au vendredi 3 mai. Chaque jour, nous avons participé à des animations sur la nature (dans le parc, il y a des végétaux et des animaux de Sologne ; on a même pu voir des cerfs, des chevreuils et des biches de près !). On a appris plein de choses sur les abeilles, sur la forêt, et on a construit de

belles cabanes ! Durant cette semaine, les CM sont allés aussi au golf de Marcilly et à l'île Charlemagne pour rencontrer des écoles de Saint Jean de Braye et faire une course d'orientation. Nous sommes aussi sortis à vélo la nuit dans les bois : c'était super !!



- Le vendredi 3 mai, les maternelles (PS MS) nous ont rejoints pour la journée : nous avons organisé un grand jeu d'orientation, avec des groupes mélangés, sur un parcours où il y avait des ateliers avec des épreuves. A la fin du vendredi, les élèves de la petite section au CE1 sont repartis, et les CE2 CM1 et CM2 sont restés au Ciran pour la nuit.
- A partir du samedi 4 mai, nous avons roulé dans le Loiret :

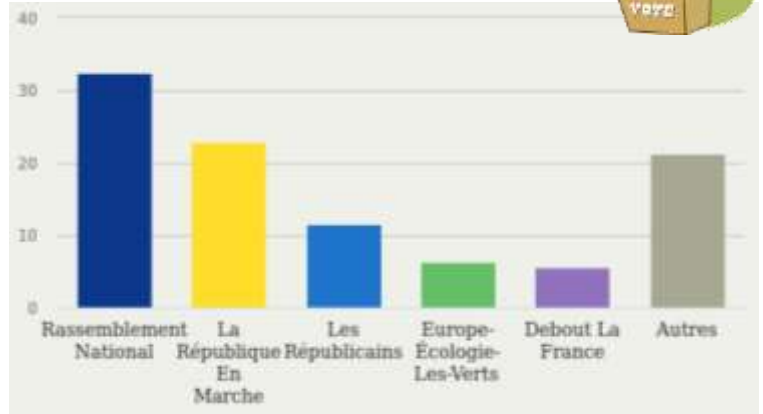


- * Le samedi on a été à Orléans visiter le FRAC et la maison de Jeanne d'Arc, on a pris le tram et on a couché à l'auberge de jeunesse de La Source
- * Le dimanche, on a été à Meung sur Loire, on a visité le château et dormi dans le grand gîte de La Ruche.
- * Le lundi, on a été à Beaugency pour faire une course d'orientation dans la ville avec les copains de l'école du Mail. On a encore couché dans le Gîte de La Ruche.
- * Le mardi, on a roulé de Meung sur Loire à Chanteau, en passant par Orléans. On a dormi dans le domaine de La Brossette.
- * Le mercredi 8 mai, on a roulé de La Brossette à Vitry aux loges (on n'a pas pu faire de camping parce qu'il faisait trop mauvais.) On a dormi dans des vestiaires de foot !!
- * Le jeudi, on a roulé de Vitry à Saint Benoit sur Loire. On a dormi dans le gymnase pour la dernière nuit.
- * Le vendredi, on a roulé jusqu'au musée de la marine à Châteauneuf, puis on est revenu vers St Père : c'était une très belle aventure et on s'en souviendra !





La préfecture a autorisé les communes à ne mettre des panneaux électoraux qu'au bureau de vote et c'est tant mieux car nous n'avons installé qu'un seul point d'affichage. Sinon il nous aurait fallu installer 68 panneaux dans la commune.



De plus, l'occupation de ces panneaux n'a pas atteint 50%. Beaucoup de débauche d'énergie pour pas grand-chose, gageons que ce problème sera réglé pour les élections à venir.



Travaux dans la commune

Rue de Paris

Les deux canalisations d'eau potable sous les trottoirs ont été remplacées.

Les travaux se poursuivent avec la rénovation des trottoirs avec aménagement de places de parking et d'emplacements pour plantation d'arbres à l'automne.



Travaux du Pont

Le jour où l'on passera à pied sur ce pont SNCF nous pourrions dire « ENFIN », ce n'est pas sans soucis que se poursuivent les travaux pour transformer ce pont SNCF en pont piétonnier. Entre les vols, les retards dus aux problèmes administratifs, et les aléas techniques on peut dire que rien ne sera épargné à ce chantier. Mais rassurez-vous, un jour nous irons à pied ou en vélo sur ce pont en toute sécurité et légalité. Nous serons patients et attentifs à ce qui va se passer, soyez en sûrs.

Réfection des terrains de pétanque

Les terrains de pétanque installés au vieux bourg ont été rénovés, ils s'étaient beaucoup détériorés, sans doute dû à une utilisation qui n'a rien à voir avec la pétanque, puisqu'ils servaient régulièrement de parking. Nous ferons en sorte que cela cesse.



Entretien des réseaux d'eau pluviale

Le nettoyage des réseaux d'eau pluviale se poursuit. Ces travaux ont été réalisés rue de Tournaine et sont en cours rue des Sables.



Vide greniers



Un bilan mitigé pour le dernier vide-greniers, qui n'a pas eu la fréquentation attendue, sans doute due à une météo encore maussade. Le vide-greniers du 22 septembre aura peut-être un meilleur sort, retenez dès maintenant cette date.



Fête des voisins

La fête des voisins (rue de Touraine) a été un succès, elle a réuni 35 personnes de 18h30 à minuit. Tout le monde a passé un moment de convivialité extraordinaire autour d'un simple apéro où les conversations ont été aussi nombreuses que variées.



A.M.S. (Association Multisports)

Une 25ème année d'existence riche en évènement pour l'AMS qui remercie ses adhérents 35 adultes et 108 enfants pour leurs participations aux différentes activités de l'année.

eu l'achat d'une slike Line, de cible pop-up, de ballon de foot et de volley et d'un sac de rangement, de pétanque au pied, de buts d'ultimate, des buts de foot pliable, de palet breton, d'un kit bumball qui consiste à récupérer un ballon avec son corps recouvert d'une chasuble en scratch et d'un kit poursuite balle. Nous utiliserons ce matériel dans les prochaines manifestations de l'AMS dont la prochaine qui est le week-end VRP (Vélo Randonnée Pédestre) au domaine du CIRAN qui aura lieu les 23, 24 et 25 août.

Pour l'année à venir, il est déjà prévu, une semaine de ski durant les vacances de février, une sortie escalade en salle à HAPIK Saran, une visite d'Orléans historique sous une forme qui reste à définir, l'idée d'un rallye photos et dans le tuyau, un week-end à l'étang de Roland et d'autres activités qui seront définies lors de la première réunion que **Guillaume AIGRET** animera en temps que nouveau président fraîchement élu, lors de l'assemblée générale du 5 juillet 2019, vous pouvez le joindre au 06 82 00 15 71 ou le vice-président Damien DE PALO au 06 62 83 27 48.



Nous avons réalisé un essai de soirée jeux de société le 22 mars en partenariat avec le club Ludocréabriques, qui a amené une centaine de jeux de société cette soirée a permis de réunir 67 personnes de partager dans une ambiance de rire et de plaisir où a suivi un repas sorti du panier dans une ambiance conviviale. Nous projetons avec cette jeune association un partenariat pour 6 soirées de jeux de société dans l'année à venir. Le week-end de l'ascension un pique-nique à l'étang de Roland dans un cadre somptueux, nous a permis de pêcher et d'utiliser le nouveau matériel de l'AMS. Un rallye photos à vélo, le 26 mai, à la découverte de la richesse de nos villages qui a rassemblé 23 personnes. Une soirée canoë, le 14 juin avec un temps favorable finalement.

En mai, nous avons investi la subvention de la mairie à hauteur d'environ 950 euros dans des nouveaux sports, il y a



Chantier associatif et éducatif de construction d'un fûtreau de Loire



Début avril, après 4 mois de séchage des planches de pin douglas venues du Morvan, le chantier associatif et éducatif de l'équipe des Brasse Bouillon de l'AMS est entré en phase de construction du fûtreau de Loire. Les différentes phases sont suivies avec curiosité et grand intérêt par Les Mousaillonnes et Mousaillons Brasse Bouillon élèves de l'école Victor Meunier qui écrivent le cahier de vie du chantier et accueillent les groupes de visiteurs et journalistes. Début avril les planches de pin douglas de la sole (le fond du bateau) ont été délignées puis brochées et collées entre elles. En mai, la sole a été découpée à la forme du fûtreau, puis les 16 râbles (éléments de structure en chêne liant les planches de sole) ont été fixés. En juin, après avoir mouillé et chauffé à la vapeur les parties arrière puis avant de la sole, c'est avec précaution mêlée d'émotion que les levées de 70 cm à l'arrière et 90 cm à l'avant ont été menées à l'aide d'un cric à crémaillère de batteuse (outil manuel ancien, le premier dessin remonte à Léonard de Vinci dont nous fêtons cette année les « 500 ans de Renaissance ».)

Cette étape décisive effectuée avec succès fixe la longueur définitive du bateau soit 10,05 m et permet de poursuivre à ce jour la phase de mise en place des bordées (les côtés du bateau).

En attendant le prochain numéro et la suite de cette aventure marinière ligérienne, c'est avec plaisir que les Brasse Bouillon de l'AMS vous accueilleront sur le chantier (contact : 07 86 18 11 99).



Oenologie



Les membres de l'atelier Bacchus Saint-Pérois ont dit au revoir à leur animateur Mathieu Berthomé qui les quitte pour s'installer dans le vignoble de Vouvray (Bonne route à lui). Mais la section ne s'arrête pas pour cela, puisque 2 volontaires ont décidé de faire perdurer cette belle initiative. Nous donnerons plus d'information dans le Petit-Saint-Pérois du mois de septembre (jour, horaire, fréquence, etc.).

Fête de la St Pierre

Bien que les brandons aient été annulés pour des raisons de canicule, les participants à la Saint Pierre ont passés une très agréable soirée avec le traditionnel apéritif offert par la municipalité, au repas servi par les bénévoles de Saint Père En Fête et à la soirée dansante juste interrompue par un magnifique feu d'artifice. Nous attendons déjà avec impatience la Saint Pierre 2020.



Les Guinguettes



La guinguette de Saint Père attire toujours autant de monde. Pour une première cette année le dimanche 30 juin l'association a attiré environ 150 danseurs, venus de parfois loin, sur les bords de Loire. Ne doutons pas que les 4 prochaines guinguettes des dimanches 7, 28 juillet, 4 août et le jeudi 15 août auront

autant de succès : elles ont lieu de 14h30 à 19h30 au tarif de 10€. Le cadre est magnifique et les 2 pistes de danse sont bien entretenues par les bénévoles de l'association.



En 1889 j'écrivis l'histoire de Saint Père. Mais plus tard, en 1914, en raison des désagréments qui me furent causés par une infâme délation, je m'aperçus que j'avais fait beaucoup d'omissions dans ce travail.

Je vais donc, maintenant que le vent de la folie qui a soufflé sur l'Europe est apaisé, réparer au mieux cet oubli ;

Nous, habitants de Saint Père, qui en raison de notre âge, ne pûmes concourir à la défense de la Patrie, mais qui souffrîmes tout ce qu'il est humainement et matériellement possible de souffrir dans nos sentiments patriotiques et familiaux, nous devons nous considérer comme très heureux et

favorisés du sort en comparaison de ce que durent supporter les pauvres population du Nord et de l'Est de la France.

Quant à moi je vais essayer de relater l'histoire de mon pays natal en faisant l'exploration des endroits qui me paraissent le plus accessibles et familiers à mes compatriotes.

Premièrement je vis sur les registres de la commune, que depuis plusieurs siècles la population de 400 habitants est restée stationnaire ; depuis mon plus jeune âge j'ai vu se construire plus de la moitié des habitations du pays, de sorte que je me demande comment ceux qui vécurent avant dans cette petite agglomération pouvaient se loger.

Première journée

Maladrerie - Chapelle - Presbytère - Tombes

En même temps, j'ai eu des conversations avec des personnes qui me paraissent digne de foi, entre autres M CHABALIER, alors instituteur à Saint Père, né dans le département de la Lozère, qui est un lecteur assidu des curiosités de son pays natal. Il m'a dit qu'il savait, par un chroniqueur de sa localité que sa commune était pour certaine redevance au XVème siècle, tributaire de l'Abbaye de Saint Benoit, et d'une maladrerie sise dans une petite commune en amont de Saint-Benoit, puis d'une chapelle située sur les bords de Loire.

Or, dans cet immeuble que je suppose être la léproserie de Saint Thibault, le propriétaire de la maison fit des travaux dans ses appartements ; il y trouva des bassins en pierre creusée vraisemblablement pour soigner des maladies de la peau.



Mais, dans la contrée, on ne trouve aucun vestige de chapelle. J'en ai conclu que cette chapelle dont parle M. CHABALIER ne serait que l'église de Saint Père. On voit d'ailleurs que la plus grande partie du couchant de ce petit édifice y a été adossé bien plus tard. Les travailleurs de la Loire y venaient sans doute faire de ferventes prières à Notre Dame de Bon-Secours comme à toutes celles qui se trouvent sur les bords de la mer.

Les deux accidents survenus en 1615 et en 1869 me confirment encore cette supposition.

J'ai su par des personnes encore vivantes que le vieux bâtiment accoué au nord du presbytère, construit en pavillon, n'est que le reste de l'ancienne cure. Il ne représente qu'un bâtiment de petites dimensions comme tous ceux du temps passé. Il sert maintenant de bucher à M. le Curé.

La tiare ciselée à la poutre de cette construction est un travail d'un aspect qui pourrait être un peu discutable au point de vue artistique. Le vieux cimetière qui va probablement être désaffecté d'ici peu ne renferme que des tombes tout à fait ordinaires. Les populations qui vécurent avant nous jusqu'à la Révolution... désiraient être enterrées près des églises. Les familles riches se faisaient même enterrer dans leurs enceintes. La seule pierre tombale qui attire le chroniqueur est celle sous laquelle sont enterrés les curés de la paroisse. Elle est d'une seule pièce sans sculpture ni ornement particulier. J'ai pu déchiffrer quelques lettres qui m'ont fait comprendre qu'il y avait un ancien curé qui voulait qu'on chanta un *libéra* sur sa tombe après son décès chaque dimanche. Cette donation a disparu à la Révolution, comme celle du Révérend Père VERNOIS en notre temps.

La pièce d'eau de Saint-Thibault, creusée une première fois en 1790 par une inondation, fut agrandie une seconde fois en 1846 par une crue subite que les annales de la Loire ont regardé comme une des plus fortes des temps passés.

La levée a été reconstruite sous la direction militaire par le premier régiment de génie. On a fait une jetée à l'aide de fascines remplies de jarre qui pouvaient opposer une certaine résistance à une crue ordinaire ; mais j'ai grand peur que, lorsque la Loire se mettra en colère, elle ne brise encore cet obstacle.

En 1907, une crue monta à près de 5 mètres. Il se fit des infiltrations qui donnèrent des appréhensions aux habitants. L'administration des Ponts-et-Chaussées a fait faire depuis un mur de soutènement à l'extérieur de la levée et avec raison, car là est le point faible sur le passage de la Loire le long de la commune de Saint Père.





SAINT PERE SUR LOIRE
Dimanche 22 sept. 2019
 Réservé aux particuliers - sans réservation
 Emplacement donné au fur et à mesure des arrivées

VIDE GRENIER
 De 7h à 18h
 A proximité de la salle polyvalente

Buvette - Restauration
 2€ le mètre linéaire de stand

St Père sur Loire
Dimanche 6 octobre
 12^{ème} Rendez-vous : Salle polyvalente
POTIRANDO
 Organisée par : Saint-Père en Fête et L'AMS

3 CIRCUITS Participation de l'école avec la course à la Citrouille d'Or

- 9h00 19 km 4€
- 9h00 12 km 3€
- 10h00 7 km 2€

Assistances et ravitaillements
 Dégustation de soupe de potiron
 Recettes surprises

Vente de SAINT PEROISE par "les Brasse Bouillon"
 Vente de jus de pomme pressé à l'ancienne
 FRANCE ADOT
 Présence de la Fédération des Associations pour le Don d'Organes et de Tissus humains

Fête des Classes
 La fête de la classe 9 aura lieu le **dimanche 17 novembre**. Le programme de cette journée vous sera communiqué dans le PSP n° 35. Mais d'ores et déjà reprenez cette date si vous êtes intéressé.



Un week-end ou une semaine authentique dans la cabane du Pêcheur à Saint Père sur Loire ça vous tente ?
 Camping familial, le Jardin de Sully est un magnifique coin de paradis. En face du château de Sully sur Loire et situé à la porte d'entrée d'un périmètre classé au Patrimoine Mondial de l'UNESCO, celui-ci dispose d'une localisation idéale pour ceux qui aiment la nature, le vélo et le patrimoine. C'est pourquoi la Fédération de Pêche du Loiret a voulu le qualifier en hébergement pêche.

Qualification totalement gratuite sur la thématique pêche, l'hébergement répond pleinement aux attentes des touristes pêcheurs mais également pour ceux qui souhaitent uniquement se détendre au bord de l'eau et profiter de la nature.



Agenda

28 juillet	La Guinguette	Guinguette
04 août	La Guinguette	Guinguette
15 août	La Guinguette	Guinguette
06 septembre	Amicale de St Père	A.G.
22 septembre	St Père en Fête	Vide Grenier
04 octobre	St Père en Fête	A.G.
06 octobre	AMS + SPEF	Potirando
19 octobre	Joie Forme et Santé	A.G.
17 novembre	Mairie	Fête des Classes « 9 »



À la découverte de St Père



Réponse du PSP 33 :
 Borne de nivellement sous le pont de chemin de fer en bord de Loire

Où se situe ce plan ?



Réponse dans le prochain numéro



Le conseil municipal du 28/03/2019 :

DEMANDE DE SUBVENTION EUROPEENNE DANS LE CADRE DU PROGRAMME LEADER DU GAL FORET D'ORLEANS-LOIRE-SOLOGNE POUR LA RENOVATION DE LA CALE DE LOIRE

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le projet d'aménagement de la rampe en bord de Loire située près du pont routier, prend acte de l'attribution du marché à la SARL GERAY Stéphane pour un montant de 20 609 € HT et autorise le Maire à solliciter une subvention européenne dans le cadre du programme LEADER du GAL Forêt d'Orléans-Loire-Sologne à hauteur de 80 % du montant HT soit 19 784.64 €.

PROPOSITION D'ACQUISITION D'UN TERRAIN AU CROMELONG

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, l'acquisition de la parcelle cadastrée section ZE n°362 d'une superficie totale de 214 m² sise "Le Cromelong" pour un montant de 321 € auquel s'ajouteront les frais notariés.

QUESTIONS DIVERSES

- Les travaux dans la Rue de Paris se déroulent bien.
- Les travaux sur le pont SNCF débuteront le 15 avril prochain.

Le conseil municipal du 11/04/2019 :

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018 DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal approuve, à la majorité, le compte de gestion 2018 du Comptable Public de Sully-sur-Loire établi par Mme Isabelle DAMPRUNT, visé et certifié conforme qui n'appelle ni observation, ni réserve sur la tenue des comptes.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal approuve, à la majorité, le compte administratif du service de l'assainissement pour l'exercice 2018.

Réalisations	Recettes	Dépenses	Résultat de l'exercice	Résultat reporté	Résultat de clôture
Section d'exploitation	82 437.45 €	94 536.02 €	-12 098.57 €	19 292.26 €	7 193.69 €
Section d'investissement	64 915.42 €	47 494.01 €	17 421.41 €	186 845.45 €	204 266.86 €
Budget total	147 352.87 €	142 030.03 €	5 322.84 €	206 137.71 €	211 460.55 €

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2018 DU BUDGET ANNEXE

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de maintenir l'excédent de la section d'exploitation d'un montant de 7 193.69 € constaté à la clôture de l'exercice 2018 du budget du service de l'assainissement à la section d'exploitation et de l'affecter en réserves au Budget Primitif 2019.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018 DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal approuve, à la majorité, le compte de gestion 2018 du Comptable Public de Sully-sur-Loire établi par Mme Isabelle DAMPRUNT, visé et certifié conforme qui n'appelle ni observation, ni réserve sur la tenue des comptes.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal approuve, à la majorité, le compte administratif de la Commune pour l'exercice 2018.

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2018 DU

Réalisations	Recettes	Dépenses	Résultat de l'exercice	Résultat reporté	Résultat de clôture
Section de fonctionnement	777 767.61 €	617 867.37 €	159 900.24 €	121 347.29 €	281 247.53 €
Section d'investissement	141 546.60 €	208 480.38 €	-66 933.78 €	44 074.78 €	-22 859.00 €
Budget total	919 314.21 €	826 347.75 €	92 966.46 €	165 422.07 €	258 388.53 €
Restes à réaliser					
Section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €		0.00 €
Section d'investissement	17 993.80 €	4 047.09 €	13 946.71 €		13 946.71 €
Budget total	17 993.80 €	4 047.09 €	13 946.71 €		13 946.71 €
Budget total (réalisations et restes à réaliser)	937 308.01 €	830 394.84 €	106 913.17 €	165 422.07 €	272 335.24 €

BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'affecter l'excédent de la section de fonctionnement constaté à la clôture de l'exercice 2018 du budget principal à la section d'investissement pour un montant de 170 000 € et à la section de fonctionnement pour un montant de 111 247.53 €

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR L'ANNEE 2019

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de ne pas augmenter les taux d'imposition par rapport à 2018 et de les reconduire à l'identique sur 2019 soit :

- Taxe Habitation : 9,32 %
- Foncier Bâti : 11,77 %
- Foncier non Bâti : 39,13 %.

RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE SULLY

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le rapport de la CLECT de la Communauté de communes du Val de Sully en date du 20 mars 2019.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019 DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'adopter le budget primitif 2019 du service de l'assainissement arrêté comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Section d'exploitation	86 033.90 €	86 033.90 €
Section d'investissement	269 525.97 €	269 525.97 €
TOTAL	355 559.87 €	355 559.87 €

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019 DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal décide, à la majorité, d'adopter le budget primitif 2019 de la Commune arrêté comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	754 590.18 €	754 590.18 €
Section d'investissement	237 196.02 €	237 196.02 €
TOTAL	991 786.20 €	991 786.20 €

ETABLISSEMENT DU BUREAU DE VOTE POUR LES ELECTIONS EUROPEENNES DU 26 MAI 2019

Le Conseil Municipal établit le bureau de vote pour les élections européennes du 26 mai 2019.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Début des travaux d'installation de la fibre optique en septembre 2019.
- La Commune offrira à Pâques des colis de chocolats aux personnes de + de 70 ans hospitalisées.
- Il a été constaté que le parcours de santé avait été détérioré par les sangliers.
- Une subvention européenne de 80 % a été attribuée à la réfection de la cale de Loire.

Le conseil municipal du 05/06/2019 :

VALIDATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME PRESENTE PAR MME RAGEY

Madame RAGEY présente les modifications apportées au PLU. Ce dernier n'a pas pu être validé étant donné que le Commissaire Enquêteur n'a pas rendu son rapport et ses conclusions.

INSTAURATION D'UNE OBLIGATION DE DEPOT DU PERMIS DE DEMOLIR SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE COMMUNAL

Cette décision est reportée jusqu'à la validation du PLU.

REPARTITION DES SIEGES AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE SULLY

Le Conseil Municipal décide d'approuver la répartition des sièges des conseillers communautaires au sein de la Communauté de Communes du Val de Sully sur la base d'un accord local et fixe à 42 le nombre total de sièges de la future assemblée de 2020.

DEMANDE DE SUBVENTION A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE SULLY POUR LA FETE DE LA SAINT PIERRE

Le Conseil Municipal sollicite l'attribution d'une subvention de 1 000 € auprès de la Communauté de Communes du Val de Sully pour la Fête du Village qui aura lieu le 29 juin prochain.

RESTAURANT SCOLAIRE

Le Conseil Municipal décide de maintenir, au 1er septembre 2019, les tarifs du restaurant scolaire fixés à :

- 3,00 € pour la Catégorie n°1 (enfants),
- 6,00 € pour la catégorie n°2 (adultes et non-scolaires).

et approuve les modifications apportées au règlement intérieur pour l'année 2019/2020.

GARDERIE PERISCOLAIRE

Le Conseil Municipal décide de maintenir, au 1er septembre 2019, les tarifs de la garderie périscolaire à :

- 9,50 € le forfait hebdomadaire,
- 2,50 € le forfait journalier,

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ACQUISITION DE LOGICIELS ET DE PRESTATION DE SERVICES PROPOSE PAR LA SOCIETE SEGILOG

Le Conseil Municipal renouvelle le contrat d'acquisition de logiciels et de prestation de services proposé par la Société SEGILOG pour une durée de 3 ans.

REMERCIEMENTS

Monsieur le Maire remercie M. et Mme MUNIER Daniel pour leur don adressé au CCAS. Puis, il fait part des remerciements du Club de l'Amitié et de France Adot 45 pour les subventions octroyées.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

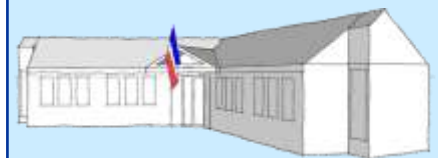
Le Maire fait part du recrutement d'un emploi saisonnier pendant le mois d'août pour pallier les absences des agents des services techniques.

Toutes les autorisations relatives à la réfection de la cale de Loire ont été obtenues, les travaux vont pouvoir être réalisés.

Un nouveau projet d'école numérique est à l'étude.

Le Maire déplore les vols récurrents des plantations.

Mairie de Saint Père sur Loire



Tel : 02.38.36.21.84

saintperesurloire@wanadoo.fr

www.saintperesurloire.fr